

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile (quittance électricité ou téléphone)
- La photocopie de la dernière notification du quotient familial de la CAF/MSA
- La fiche d'autorisations parentales
- Attestation de responsabilité civile au nom de l'enfant
- La photocopie de la carte vitale où est rattaché l'enfant
- La photocopie (vaccins : DTP) du carnet de santé
- La fiche individuelle d'inscription
- Une photo d'identité

TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

QF < 214 €	1,20 €
215 < QF <436 €	1,45 €
437 < QF <544 €	1,70 €
545 < QF <701 €	1,95 €
QF > 702 €	2,20 €

Les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessus sont des tarifs à l'heure.

La facturation est :

- à l'heure,
- établie mensuellement,
- à régler auprès du Trésor Public de Frontenex à réception de la facture.

Nous vous rappelons que toute heure commencée est due.

Ces tarifs peuvent être modifiés à l'initiative du Conseil Communautaire. Tout changement fera l'objet d'une information préalable.